

# Les Cahiers de la Franc-maçonnerie



## N° 12 : LA FRANC- MAÇONNERIE ET LE SECRET

Par le « Collectif des cahiers »

# Avertissement

Les cahiers de la Franc-maçonnerie, sont écrits par des francs-maçons qui ne s'expriment pas au nom d'une obédience maçonnique quelle qu'elle soit. Ces publications sont à caractère informatif, et les auteurs, bien que membre chacun d'une obédience particulière restent anonymes car ils s'expriment dans ces textes, non pas au nom d'une organisation maçonnique, mais à celui de l'ordre maçonnique en général. Au nom de ce que tous les maçons, quelle que soit l'organisation maçonnique à laquelle ils appartiennent, se reconnaissent individuellement en commun. L'exercice est difficile, en ce sens qu'il exige des auteurs qu'ils s'éloignent de leurs opinions personnels pour privilégier la description des convergences et des différences entre les diverses organisations maçonniques sans pour autant les réduire à leurs particularismes. Ils sont auteurs de plusieurs ouvrages sur la Franc Maçonnerie et c'est en s'appuyant tout autant sur leurs recherches que sur leur expériences personnelles, qu'ils rédigent ces cahiers destinés à informer tant le maçon que le profane.

## SOURCE DE L'ILLUSTRATION

« UNION, FERTILITÉ, PROSPÉRITÉ » (ASIE MINEURE), J. BRIANTS ANALYSE DE LA MYTHOLOGIE ANCIENNE (LONDRES 1807) – SOURCE : ERNST LEHNER *SYMBOLS SIGNS & SIGNETS*, DOVER PUBLICATION, INC NEW-YORK 1969.



Tous droits réservés. Toute reproduction, même partielle, de cet ouvrage est interdite. Une copie ou toute reproduction par quelque moyen que ce soit constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi du 11 mars 1957 et la loi du 3 juillet 1985 sur la protection des droits d'auteur.

© ÉDITIONS OXUS, 2012

UNE MARQUE DU GROUPE ÉDITORIAL PIKTOS,  
Z.I. DE BOGUES, RUE GUTENBERG - 31750 ESCALQUENS  
BUREAU PARISIEN : 6, RUE RÉGIS - 75006 PARIS

**[www.piktos.fr](http://www.piktos.fr)**

IMPRIMÉ EN FRANCE  
I.S.B.N. : 978-2-84898-156-7

*« JE VAIS PARLER AUX SAGES, ÉLOIGNEZ LES PROFANES. »*

*(PYTHAGORE<sup>1</sup>)*

---

1. Rapporté par Stobée.

# Introduction



« Je l'ai tantôt indiqué et d'ailleurs ce n'est plus un mystère pour personne : le secret est la condition vitale de l'existence et de l'influence de l'Ordre. Chaque récipiendaire jure de garder le silence le plus rigoureux ; il doit regarder le secret comme le devoir le plus sacré de ceux qu'il s'est imposés. Les maisons de l'Ordre, à portes fermées, ne s'ouvrent le jour ou la nuit que par les mains des frères servants, aux frères seuls et sur un ordre exprès du Vénérable. C'est sous le voile des ténèbres que le maçon entre dans cette enceinte mystérieuse ; ce n'est qu'à la lueur des astres nocturnes, au moment où le profane se livre au sommeil, que le Vénérable réunit autour de lui ses fidèles maçons, ou pour s'occuper secrètement des travaux dans les loges de travail ou pour prendre des repas communs dans les loges de table. C'est avec des soins scrupuleux que les maîtres et les officiers de la loge s'assurent qu'aucun profane n'a franchi le seuil sacré et n'a pénétré dans le cercle mystérieux des frères initiés. Il y a plus : d'après une loi ancienne, une mort instantanée est réservée au profane qui se serait intrus. À quelle heure et à quelles assemblées le gouvernement peut-il dépêcher ses agents de police ? L'État peut-il espérer, peut-il être assuré qu'un Ordre dont la vie et la conservation sont attachées à l'observation du secret invitera toujours consciencieusement la police à ses réunions nocturnes et mystérieuses ? »

Ainsi s'exprimait Édouard Émile Eckert dans une lettre du 8 septembre 1851 adressée au tribunal de Dresde et dans laquelle il demandait de faire interdire la Franc-maçonnerie dans toute l'Allemagne<sup>2</sup>.

Eckert écrivait en 1852, il y a cent soixante ans, mais en est-il différemment aujourd'hui ?

En fait, il ne semble pas, si l'on en juge par la réflexion d'un auteur contemporain écrivant que la Franc-maçonnerie « n'a guère contribué à améliorer son image auprès du public : par son obsession du secret et sa réserve obstinée, elle a seulement renforcé la conviction qu'elle a quelque chose à cacher<sup>3</sup> ». De plus, certains francs-maçons écrivains ont tout fait pour que l'on croie que ceux qui sont parvenus aux instances ultimes de la Maçonnerie ont accès à de très importants secrets dont le maçon de base n'a même pas la moindre idée !

L'agacement produit par les secrets réels ou supposés de la Franc-maçonnerie avait conduit, dès les débuts de l'officialisation de celle-ci, le pape Clément XII en 1738 à condamner la Franc-maçonnerie par la bulle *In Eminenti*. Cette bulle, par sa formulation, déclencha une grande vague de fantasmes qui n'a pas fini de s'éteindre.

En effet, outre que le pape reprochait le fait que la Maçonnerie accueille des hommes de toutes religions, ce qui pouvait se comprendre, il lui reprochait le secret de ses réunions et ajoutait très mystérieusement qu'il la condamnait également « **pour d'autres causes justes et raisonnables de Nous connues** ».

---

2. E. E. Eckert, *La Franc-maçonnerie dans sa véritable signification, son organisation, son but, son histoire*, paru d'abord à Dresde en allemand en 1852, considérablement augmenté de documents authentiques sur la Franc-maçonnerie belge et française par l'abbé Gyr, prêtre du diocèse de Liège (Liège, 1854). Eckert parvint à convaincre le ministre de la Guerre von Rabenhorst. Celui-ci ordonna en avril 1852 à tous ses officiers maçons de démissionner de leurs loges respectives dans un délai de trois mois.

3. Michel Baigent et Richard Leigh, *Des Templiers aux francs-maçons*, Éditions du Rocher, 1994, p. 17.

Des causes, semblait-il, si terribles, qu'il était impossible de les révéler au public... Cette phrase, par le fait que les causes de la condamnation ne pouvaient être révélées, provoqua chez les catholiques des interrogations multiples sur les horreurs que pouvait cacher en son sein la Franc-maçonnerie.

DES INQUIÉTUDES POUR UNE FORMULE  
PROBABLEMENT PROTOCOLAIRE.

AU XVIII<sup>E</sup> SIÈCLE, LE ROI DE FRANCE UTILISE UNE  
FORMULE PASSE-PARTOUT, TERMINANT TOUTES SES  
ORDONNANCES PAR « CAR TEL EST MON BON PLAISIR »  
QUI MARQUE SON POUVOIR ABSOLU. LES AUTRES  
SOUVERAINS D'EUROPE UTILISENT DES FORMULES DU  
MÊME TYPE MAIS VARIANT SUIVANT LE CONTENU  
DE L'ACTE. AINSI, CHARLES III D'ESPAGNE CONCLUT  
L'ORDONNANCE D'EXPULSION DES JÉSUITES PAR « ET  
POUR D'AUTRES [CAUSES] PRESSANTES, JUSTES ET  
NÉCESSAIRES QUE JE GARDE DANS MON ROYAL ESPRIT ».

Aussi rien d'étonnant à ce que les « profanes », ceux qui ne sont pas francs-maçons, comme les appellent ceux qui le sont, s'imaginent fréquemment soit que la Franc-maçonnerie est une société secrète et que les francs-maçons tissent un réseau secret à travers le monde, soit qu'elle détient des secrets d'ordre matériel leur permettant éventuellement de dominer le monde ou encore qu'elle cache des secrets inavouables. Des affirmations pontificales, des écrits antimaçonniques, des romans ou aujourd'hui des films ont laissé et laissent encore entendre qu'il existe en Maçonnerie des secrets et parmi ceux-ci des secrets inavouables.



# Des secrets inavouables ?



## — UNE MAÇONNERIE À DEUX VITESSES : UNE MAÇONNERIE BLEUE OU EXTÉRIEURE ET UNE MAÇONNERIE INTÉRIEURE

Édouard Émile Eckert cité plus haut et connu pour ses opinions antimaçonniques écrivait en 1852 dans sa *Franc-maçonnerie dans sa véritable signification* que les loges se divisaient en deux : d'une part, les théoriciens et d'autre part, les exécutants qui ignorent les véritables objectifs de la maçonnerie :

« Les grades maçonniques se divisent en deux grandes parties. La première, comprenant les trois premiers grades (quatre en Allemagne), s'appelle indifféremment division *extérieure*, ou *symbolique*, ou *bleue* ou de *Saint-Jean*. On lui donne le nom *d'extérieure*, soit parce que les grades qu'elle contient mettent en rapport plus immédiat avec le monde *profane*, soit parce que les membres sont destinés à servir d'instruments aux grades supérieurs, à exécuter les résolutions prises par la division intérieure. On l'appelle *symbolique*, parce que, n'osant pas encore communiquer

la *vérité* sans voiles, on n'y emploie que des symboles ou hiéroglyphes ; *Bleue*, à cause de la couleur des décorations ; *de Saint-Jean*, pour inculquer que la charité qui distinguait l'apôtre privilégié doit être le prétendu modèle de la fraternité maçonnique.

La seconde division est appelée *inférieure* [c'est probablement une coquille et l'auteur avait dû écrire "intérieure"] à cause de son plus grand éloignement des profanes, ou du secret plus profond avec lequel on doit en cacher l'existence, les cérémonies et le but. On lui donne le nom d'*écossaise*, parce que c'est en Écosse (à Mul) que l'ancienne corporation des maçons artisans a adopté la forme et les grades que les Templiers fugitifs lui ont communiqués. On la désigne sous la dénomination de *chapitrale*, parce qu'un chapitre peut seul en conférer les grades ; de *rouge*, à cause de la couleur des ornements du Rose-Croix. »

Il donne ensuite de nombreux extraits des rituels dans lesquels apparaissent de nombreux mots hébreux et de nombreuses références à l'Ancien Testament. Il en conclut que la Franc-maçonnerie « prêche une doctrine abominable, monstrueux mélange de philosophie, de judaïsme et de christianisme, qui se résout en dernière analyse au déïsme le plus grossier ».

Il passe ensuite à ce qu'il nomme la Haute Loge Écossaise ou les hauts grades écossais : on apprend au cours du rituel d'initiation l'existence de secrets révélés au plus haut niveau seulement.

L'officiant s'adresse en ces termes au postulant :

« Je reprends ce tablier [les francs-maçons portent un tablier spécial pour chaque degré] que vous avez porté jusqu'à présent – il le prend et le lui jette au-dessus de la tête – et vous ceins des Hauts Frères Maçons écossais [sic]. Par là vous devez croire fermement que ce que vous avez appris jusqu'à ce jour n'est rien en comparaison des secrets qui vous seront certainement révélés par la suite si vous êtes élu. Par les sept coups [il lui donne trois coups de maillet sur le front et deux coups sur chaque épaule] je vous admets dans les rangs des Hauts Frères Maçons écossais. »



Mais, naturellement, nous ne saurons pas quels sont ces secrets.

QUELQUES OBSERVATIONS

- 1 - LE TERME ORDRE INTÉRIEUR N'EST UTILISÉ QUE PAR LE RITE DE LA STRICTE OBSERVANCE TEMPLIÈRE ET CEUX QUI EN SONT ISSUS (RITE ÉCOSSAIS RECTIFIÉ, RITE DE SCHROEDER...).
- 2 - DANS CES RITES, LE TERME ORDRE EXTÉRIEUR N'EXISTE PAS ET N'EST DONC JAMAIS UTILISÉ.
- 3 - DANS LES AUTRES RITES, ON PARLE DE « HAUTS GRADES ».
- 4 - LE GRADE DE ROSE-CROIX N'EXISTE NI DANS LA STRICTE OBSERVANCE, NI DANS LES RITES QUI EN SONT ISSUS.

## — LA FRANC-MAÇONNERIE, UNE SECTE SATANIQUE

### ✿ LES ACCUSATIONS DE PIE IX

Onze ans après la publication en français du livre d'Eckert, Pie IX (1846-1878), le 25 septembre 1865, faisait savoir dans son allocution consistoriale *Multipliques inter* que « parmi les nombreuses machinations et les moyens par lesquels les ennemis du nom chrétien ont osé s'attaquer à l'Église de Dieu et ont essayé, quoiqu'en vain, de l'abattre et de la détruire, il faut sans doute compter cette société perverse d'hommes, vulgairement appelée "maçonnique", qui, contenue d'abord dans les ténèbres et l'obscurité, a fini par se faire jour ensuite, pour la ruine commune de la religion et de la société humaine. Dès que Nos prédécesseurs, les Pontifes romains, fidèles à leur office pastoral, eurent découvert ses embûches et ses fraudes, ils ont jugé qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour réprimer leur autorité,

frapper de condamnation et exterminer comme d'un glaive cette secte respirant le crime et s'attaquant aux choses saintes comme aux choses publiques » et, au Consistoire du 9 décembre 1854, il appliquait aux membres des sociétés secrètes ces paroles du Christ aux juifs : « Vous êtes les enfants du diable, et vous voulez faire les œuvres de votre père » (Jean, VIII).

Puis, en juillet 1873, dans l'encyclique *Scite pro facto*, il annonce qu'il démasque le chef d'orchestre secret qui n'est autre que Satan, cause première du développement et du triomphe politique de la Franc-maçonnerie.

### ✿ LES CANULARS DE LÉO TAXIL

Quelques années plus tard arrive sur la scène publique l'affaire de l'inénarrable Léo Taxil.

En 1886, Léo Taxil (1854-1907), après avoir écrit des ouvrages anticléricaux, retourne sa veste. Excommunié, il annonce sa conversion, désavoue ses travaux antérieurs et reçoit l'absolution de Léon XIII (1878-1903), qui a succédé à Pie IX.

Taxil s'attaque alors à la Franc-maçonnerie dont il avait été exclu pour plagiat et immoralité alors qu'il n'était encore qu'apprenti.

La même année, il publie *Les Frères Trois Points*, ouvrage dans lequel il transforme la légende maçonnique d'Hiram, faisant de ce dernier une créature du démon, *Les Sœurs maçonnnes* surtitré *Révélation complètes sur la Franc-maçonnerie*, ouvrage dans lequel il prête à la Maçonnerie féminine d'adoption des buts sexuels et orgiaques, et *Les Mystères de la Franc-maçonnerie*. En 1890, il publie avec Paul Verdun *Les Assassinats maçonniques*.

À travers ces ouvrages, il développe trois thèmes.

#### • **Hiram, créature du Diable**

« On fait, dit-il, jouer au candidat à la maîtrise le rôle d'Hiram dont on lui raconte la légende. Cette légende est curieuse à plus d'un titre. »